



Centre de service scolaire des Hauts-Cantons
5^e Rencontre du conseil d'établissement
084 – École des Sommets
Le mercredi 19 juin 2024 à 18h00

Au restaurant la Source de Saint-Romain

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2024
4. Suivi au procès-verbal du 14 mai 2024
5. Question du public
6. Étude des dossiers courants :
 - 6.1 Rapport budgétaire du CE
 - 6.2 Code de vie 2024-2025
 - 6.3 Guide des parents du service de garde 2024-2025
 - 6.4 Budget de l'école 2024-2025 (adoption)
 - 6.5 Budget du service de garde 2024-2025 (adoption)
 - 6.6 Frais de surveillance du midi (consultation)
 - 6.7 Assurance-élève (consultation)
 - 6.8 Choix des manuels scolaires pour 2024-2025
 - 6.9 Listes du matériels scolaires pour la rentrée 2024-2025 (adoption)
 - 6.10 Factures aux parents
 - 6.11 Composition du conseil d'établissement
 - 6.12 Accueil des élèves 2024-2025
 - 6.13 Assemblée générale des parents & prix de présence
 - 6.14 Rapport annuel de l'école 2023-2024
 - 6.15 Plan de lutte de l'école contre l'intimidation et la violence :
Évaluation des résultats de l'année 2023-2024
 - 6.16 Horaire d'école 2024-2025 (projet pédagogique) (approuvé)
7. Correspondance
8. Déléguée au comité de parents
9. Direction d'établissement
Photo scolaire 2024-2025 – Idée de décor
10. Autres membres
11. Question du public
12. Date et heure de la prochaine séance
13. Levée de la séance

Karol-Ann Morin, présidente

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »
(Article 64, LIP)